



Changement faisceau moteur pour la deuxième fois en 18 mois.

Par **elodielalld**, le **13/10/2010** à **20:45**

Bonjour,

Pour résumer, nous avons changé notre faisceau moteur sur notre scenic le 4 mars 2009; pièce et main d'oeuvre garantie 1 an.

Voilà aujourd'hui que notre climatisation ne fonctionne plus et que le garage nous annonce qu'il faut changer le faisceau moteur...

La pièce ayant été changée il y a 18 mois, pas de garantie possible.

Nous avons fait une requête chez Renault qui nous propose une participation de 350 euros sur une facture qui s'élève à 880€.

Le reste étant à notre charge.

Avons-nous un recours possible si oui lequel?

Nous avons contesté cette proposition, car cette pièce ne devrait pas être à changer tous les 18 mois...il y a donc eu soit, un défaut sur le nouveau faisceau soit une erreur dans le montage du faisceau....

Merci d'avance pour votre aide.

Cordialement.

Mr et Mme N.